



Circonscription de Jeumont

NOM DE L'ÉCOLE : groupe scolaire de Felleries
Adresse de l'école 20 rue des Ecoles 59740 Felleries

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 27 mai 2019

Etaient présents,

ENSEIGNANTS

Alice Dehen(GS/MS), Estelle Durants(MS/PS/TPS), Quentin Lobry(CP/CE1), Adèle Lefèbvre(CE2/CM1), Jocelyn Somon(CM2 et direction), Virginie Plumecocq(brigade)

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

- Madame Renuart
Madame Brulé
- Madame Garbe
- Monsieur Wéry
- Madame Evrard

REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS

- Monsieur Noyon, Maire
- Membres de la commission des affaires scolaires Madame Plumart, Madame Bernard, Monsieur Triquet,
- Madame Chantal Naert, DDEN

Etaient absents excusés : Madame Couvreur, Madame Lambot

Absent(e) : Madame Ronval

Ordre du jour :

- 1) Signature du PV du conseil d'école précédent**
- 2) Les effectifs et la répartition par classe**
- 3) Le projet d'école et les actions 2 019/2 020**
- 4) Association et partenariat**
- 5) Aménagement de l'école : cour de récréation, jardin, fusion des écoles**
- 6) TBI, vidéoprojecteurs, téléphonie**
- 7) Budget et subventions**
- 8) Hygiène et sécurité**
- 9) Bilan financier de l'AEFF**
- 10) Les services périscolaires**
- 11) La sécurité extérieure**

1) Signature du PV précédents et remarques éventuelles

Aucune remarque n'est faite. Le PV est approuvé par l'assemblée.

2) Les effectifs

| Niveaux | CYCLE I | | | | CYCLE II | | | CYCLE III | | Total |
|--|---------|----|----|----|----------|-----|-----|-----------|-----|-------|
| | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | |
| Nombre de classes | | | | | | | | | | 5 |
| Effectifs constatés (au 15/10/2018) | 5 | 12 | 8 | 11 | 14 | 10 | 11 | 15 | 10 | 96 |
| Montée pédagogique (automatique) | 0 | 5 | 12 | 8 | 11 | 14 | 10 | 11 | 15 | 86 |
| Montée pédagogique (ajustée par le directeur) | 0 | 5 | 12 | 8 | 11 | 14 | 10 | 11 | 15 | 86 |
| Entrées (directeur) | 7 | 12 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 21 |
| Sorties (directeur) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL * (directeur) | 7 | 17 | 14 | 8 | 11 | 14 | 10 | 11 | 15 | 107 |

A la rentrée 2019 est prévu 107 élèves

- Mme DURANT : 20 : TPS/PS
- Mme DEHEN : 22 : MS/GS
- Mme LEURS (Monsieur LOBRY) : 19 : CP/CE1
- Mme LEFEBVRE : 19 : CE1/CE2
- M. SOMON : 27 : CM1/CM2

Soit une moyenne de 21.4 élèves par classe.

NB : Mme Leurs est toujours titulaire du poste. La décision que ce soit M.Lobry qui la remplacera toujours à la rentrée sera connue fin juin.

3) Projet d'école :

Le projet d'école a été présenté lors du conseil du 13 mars 2019 et validé par les membres du conseil d'école.

Actions 208/2019

- Le 6 juin
Journée intégration collègue pour les CM2
Réunion pour la préparation de la fête des écoles, les bénévoles y sont invités. La fête portera sur les continents et la cuisine du monde.
- Le 7 juin Spectacle Machu Picchu – Lille 3000 au Bastion à 20h, tous les parents y sont bien sûr invités.
- Le 11 juin, voyage à Paris pour les CM1/CM2, avec l'association des réservistes Avesnes-Fourmies, les enfants raviveront la flamme à l'Arc de Triomphe. Départ 7h30 retour 00h15.
- 18 juin – Journée « Land Art » - Une intervenante fera une animation – atelier de production artistique éphémère.
- Lille – voyage des CP/CE1/CE2 – 8h-18h Voyage en train, départ de la gare d'Avesnes (les parents devront y amener leur enfant) – Visite gare Saint Sauveur de Lille, exposition sur le Mexique et deux expositions au tri postal.
- 1^{er} et 2 juillet – Découverte pour les futurs élèves, de l'école maternelle.
-

Actions 2019/2020 :

- Le prix des Incorruptibles
- Nettoyons la nature
- APC : A la rentrée, améliorer la fluidité de la lecture chez les CE1.
- Opération « Cueillons la nature »
- « Un Fruit à la récréation »
- Escrime
- Les écoles fleuries
- Projet éducation artistique et culturel : projet artistique/littéraire à étudier entre le conte/la pomme/le graphisme (Une idée évoquée, un concours de tarte aux pommes)
- La Chorale : cycle 2, cycle 3
- Les évènements annuels : Noël, Cabaret, printemps, fête des parents, fête des écoles.
- Piscine au Val Joly : seuls les GS de Maternelle peuvent y participer. Des parents bénévoles devront passer l'habilitation afin d'encadrer les enfants.
- Le label E3D : il s'agit d'associer enseignants, élèves, parents, personnel communal autour des enjeux du monde qui nous entoure. Il permet d'enrichir les parcours santé, citoyen des élèves. Les applications sont concrètes et existent déjà dans notre école : Cueillons la nature, nettoyons la nature, tri des déchets. D'autres problématiques pourraient être envisagées : cantine bio, potager partagé, verger et poulailler, économie d'énergie, organisation d'un pédibus ou vélo bus, organisation du covoiturage...

4) Association et partenaires

- L'école a été contactée par le Chai par l'intermédiaire de M Burlet afin de relancer une activité autour du cyclisme. Une journée « cyclo » sera proposée en fin d'année au cycle 3. L'idée pour 2019/2020 serait d'anticiper les beaux jours afin de débrouiller tous les élèves et ensuite de se déplacer à vélo.
- L'association « chez ma tante » aimerait s'investir dans l'aménagement du jardin et pourrait proposer des ateliers anti-gaspi.
- Le parc naturel régional et la commune de l'Avesnois dans le cadre de l'opération « Cueillons la nature »
- La 3CA dans le cadre de la Chorale.
- L'Amicale laïque en tant que partenaire financier : peu de participation à la journée pêche. 2 parents d'élèves.
- La commune

5) L'aménagement de l'école

Points soulevés :

- **La cour de récréation en élémentaire et son aménagement :**
Monsieur Somon a envoyé un projet d'aménagement à la commune ainsi que le dossier technique afférent. M Somon projette cet aménagement qui repose sur l'activité « athlétisme. L'équipe pédagogique y propose différents tracés. La commune a été destinataire du dossier complet. Une étude par une entreprise spécialisée est recommandée car les tracés ont des côtes spécifiques et des couleurs spécifiques. Aucune réponse de la commune n'a été apporté à ce sujet et aucun délai n'a été fixé. La commune va se rapprocher de l'école de Liessies afin de savoir par qui ils sont passés. C'est à l'étude.
Le conseil à l'initiative de l'équipe pédagogique visite la cour de récréation d'élémentaire afin d'observer les aménagements possibles. Les anciennes toilettes et les grilles posent de problèmes importants en matière de sécurité et d'esthétisme.
- **Le jardin**
Son accès est aujourd'hui difficile et dangereux. Le fond n'est toujours pas sécurisé. M Somon demande quels aménagements vont être faits. Il fait remarquer qu'en deux ans, tous les arbres ont été abattus. Suite au terrassement, les arbres fruitiers ont été déplacés au camping.
Monsieur le Maire déclare que les arbres ont été coupés à la suite de l'étude faite par Monsieur Fabrice Daux, architecte.

La partie gauche du jardin pourra être investi et les arbres fruitiers pourront être replantés dans le jardin en automne.

- **La salle de motricité**

Suite à l'incendie du bâtiment dans la cour, la commune avait l'idée de la construction d'une salle de motricité. L'assurance oblige en effet à reconstruire un bâtiment au même endroit. Sa construction sera difficile en 2 mois. Il faudrait donc amputer une partie de la cour pour les travaux. C'est à l'étude.

- **Où en est le projet de rassemblement des deux écoles ?**

Il reste un projet. Ce sujet est un véritable serpent de mer. La construction d'un nouveau bâtiment avait été étudiée et son coût se montait à 600 000€. (2 classes + une cantine). Trop cher pour la commune. M Somon a proposé une alternative à cette construction en dur, une classe « yourte ». Il a, à cet effet, envoyé un lien internet à la commune pour information. Cela semble une alternative crédible. Son coût est moindre, 60 000€ pour une classe de 80m². Elle peut être déplacée et donc avoir une autre utilisation. Notons que la salle de motricité et la salle de classe pourraient être deux yourtes reliées entre elle par un tunnel.

La commune, elle, est dans l'attente d'une nouvelle étude et n'a pas pris au sérieux cette proposition.

- **L'aménagement mobilier**

Un casier par élève serait intéressant dans chaque classe d'élémentaire. L'équipe pédagogique doit réfléchir à cet aménagement. Les autres travaux seront vus directement avec les employés communaux.

6) L'aménagement technologique de l'école

- Où en est le problème de la surfacturation de la photocopieuse ? N'étant toujours pas résolu, ne serait-il pas judicieux de demander un rendez-vous avec le responsable ? Ou d'envoyer un recommandé avec AR ? Pour rappel, une facture de 478€ a amputé le budget fournitures scolaires sans aucune raison valable (la société Rex Rothary).

- L'accès à internet dans la classe des CP est actuellement impossible dans la configuration actuelle. Monsieur Triquet suggère d'installer un système CPL par prise de courant. A noter qu'il existe une prise téléphonique dans la classe mais qui ne fonctionne pas.

- Le TBI, dans la classe de M. Lobry, a été paramétré mais le matériel est en fin de contrat. L'entreprise souhaiterait avoir un rendez-vous avec la mairie. Monsieur le Maire est au courant.

- Le vidéo projecteur en CE1/CE2 est très flou. Un nettoyage s'impose.

- Un vidéoprojecteur en maternelle serait le bienvenu.

7) Budget et subventions

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les différentes subventions versées cette année :

- Le budget fourniture scolaire et matériel pédagogique : 5000€

Le papier a été commandé par le biais du groupement de commandes proposé par la 3CA.

La librairie a été commandée auprès de la Fabrique à rêves, à Fourmies (circuits courts). Une demande d'autorisation a été demandée à la mairie afin de garantir le paiement de cette commande.

Les fournitures scolaires ont été commandés sur le réseau Savoir plus, regroupement d'éditeurs et de papetiers.

- Le budget Subvention Transport : 18€ par élève

Cette demande de subvention a été approuvée en conseil et devrait être mise en paiement très rapidement.

- Une demande de subvention de 582.50€ a été faite à l'Amicale Laïque.
Voici le détail par classe des coûts engagés :
Classes maternelles : 322.50€ pour les entrées du zoo
Classes CP à CE2 : 60€ pour les animations à Lille 3000
Classe CM : 200€ pour les entrées de l'Arc de Triomphe, du musée de l'Armée et le transport des accompagnateurs.
- Subvention matérielle de sport
L'école souhaiterait connaître le budget qui a été défini par la mairie pour le matériel de sport. La commune propose à l'équipe de faire une liste du matériel de « 1^{er} nécessité » dont elle a besoin.

8) Hygiène et sécurité

Cette thématique fait partie du projet d'école.

Acquérir les gestes d'évacuation, les gestes de 1^{er} secours.

Questions et sujets soulevés :

- Il n'y a pas de porte de secours dans le dortoir en maternelle ; l'équipe pédagogique trouve cela dangereux mais la mairie stipule que ce n'est pas obligatoire d'après la réglementation.
- L'alarme incendie en élémentaire n'est pas fonctionnelle.

M Noyon déclare que M Somon a cassé cette alarme en utilisant la mauvaise clé ! Il n'empêche que l'alarme n'est pas réparée et cela pose un problème de sécurité.
- Pourrait-on enlever les barrières de sécurité « vigipirate » qui ne servent à rien puisque retirées par le voisin pour son passage et jamais remis es en place par la commune ?
- Les poubelles, gênantes, ne sont jamais rentrées le lundi. Est-il possible qu'un employé communal les rentre ?

9) Bilan financier

- Compte AEEF : 499.69€
- En caisse : 0€
- Livret A : 900,63€

10) Les services périscolaires

La cantine

Des problèmes se posent avec certains élèves mais aucune sanction n'a été prise. Les représentants de la commune disent ne pas être au courant. On ne leur aurait pas remonté ces informations. Autre problème, les élèves de maternelle restent plus d'une heure à table et n'ont pas de temps de récréation alors qu'ils ont 2 heures de pause !

Plutôt que de sanctionner, instaurer un système de responsabilisation des élèves de cycle 3 au niveau du service, du débarrasage, du balayage serait plus approprié. Les élèves de CE2 à CM2 seraient actifs et permettraient aux élèves de maternelle de sortir plus rapidement de la cantine.

Le règlement pourrait être écrit pas les élèves lors d'un conseil de restauration. Ce conseil pourrait se réunir une fois par trimestre 1 fois par trimestre. Le règlement pourrait être révisé, les menus critiqués...

L'idée existe mai prendra -t-elle corps car en effet, il faut la mettre en place, l'expliquer aux employés communaux.

A suivre...

L'ATSEM

Lors de son congé maladie, Mme Wastiaux n'a pas été remplacée à 100% mais à 50%. Personne n'était présent le matin ce qui a posé quelques problèmes de sécurité pour la classe de Mme Durant.

Une réflexion doit être également engagée sur la capacité de Mme Wastiaux à accomplir toutes ses tâches.

En effet, le nettoyage des classes et des dépendances n'est pas fait correctement car Mme Wastiaux travaille seule et ne peut plus tout faire. Une employée devrait lui être associée pour le travail mais également pour sa sécurité.

Enfin, Mme Wastiaux n'a pas accompagné le voyage scolaire ? A-t-elle eu un accord de la commune ? Non, aucune autorisation ni de la part de M Somon ni de la part de M Noyon

11) Sécurité extérieure

Incident en maternelle

Lors des élections européennes, des individus ont pénétré dans l'enceinte de l'école et ont saccagé les travaux de jardinage des enfants. Toutes les plantations faites en maternelle ont été détruites Quelle déception et quelle colère pour l'équipe et les enfants ! Que pourrait faire la mairie pour sécuriser la maternelle ?

La mise en sens unique de la rue des écoles

Les représentants de parents d'élève présents aimeraient que la rue des écoles soient mise en sens unique. La commune déclare que l'étude est lancée mais se pose déjà la question du sens de circulation. Autre problème l'accès des pompiers au CHAI.

Le problème de stationnement

Nous observons qu'un grand nombre de Fleurisiens amènent leur enfant en voiture à l'école alors qu'ils pourraient très bien venir à pieds. Cela cause des problèmes de stationnement. Lors du conseil d'école du 13 mars, une réflexion concernant l'idée d'un pédibus afin de régler le problème de stationnement avait eu lieu. En effet, il nous semble qu'attaquer le problème à sa racine est plus cohérent que de sanctionner ou de peindre des zones de stationnement. Il avait été demandé l'appui de la commune pour que cette action ait un sens citoyen. Mais aucune réflexion n'a été entretenue par la commune sur ce sujet. La seule remarque est économique : qui employer pour s'en occuper ?

Des idées fusent : appel aux retraités, appel au club rando, appel aux parents d'élèves ? Mais l'équipe pédagogique est certaine que cette action doit être soutenue par la commune afin d'être pérennisée.

La réponse de la commune est la suivante : « pourquoi pas essayer ? »

Autre proposition de Mme Garbe, encourager et valoriser le covoiturage.

Autre proposition de Madame Plumart, préférer se garer au kiosque à musique.

L'idée d'une barrière temporaire barrant l'accès à la route a également été évoquée.

En conclusion, aucune décision n'a été prise.

Dernière remarque : un aménagement pour garer son vélo serait souhaitable afin d'inciter les élèves à venir à vélo.

Le président,
M SOMON

Les secrétaires
Mme Evrard
Me Lefèbvre

Remerciements

A tous les parents qui se sont investis durant l'année scolaire,
Aux représentants de parents d'élèves,
A tous les parents pour leur patience et leur compréhension,
A la commune pour son soutien financier,
A l'Amicale laïque pour son soutien financier et ses animations,
Aux différents intervenants qui nous ont amenés leurs compétences,
A la 3CA pour l'atelier Chant'école
A l'équipe enseignante pour son engagement,